

Pau et agglo



Les taux d'imposition inchangés

Les élus de la communauté d'agglomération ont voté le maintien des taux d'imposition. Celui de la taxe d'habitation s'élève à 8,70 % ; celui de la taxe professionnelle à 2,09 % et la cotisation foncière des entreprises à 32,97 %. Le produit fiscal attendu est de 39 330 866 € pour l'année 2013. PHOTO « S. O. »



LE PIÉTON

Est toujours impressionné par la sérénité qui se dégage des visages des conducteurs et de leur copilote de camions poubelles lorsqu'ils manœuvrent leur engin. C'était le cas hier rue Lespy où une voiture mal garée empêchait le passage aisé de l'engin. L'agent passager du siège avant est descendu calmement entrer le rétroviseur de la voiture en infraction. Aucun signe de nervosité apparente. Le piéton se dit que le nouveau site de l'avenue Larribau a vraiment un effet « tisane » sur les agents de l'agglo, bénéfique aussi... pour les automobilistes !

Yan Bassy
Chausseur Confort
Le spécialiste de la chaussure de confort à Pau

Choix, Qualité, Conseil
De la 7^e à la 12^e largeur



AUX PIEDS SENSIBLES
12, rue Nogué - Pau
05 59 27 88 32

AGENDA

AUJOURD'HUI

Rhin et Danube. La réunion des anciens combattants se tiendra à 16 h, au 16, rue du Pasteur-Cadier.

Salon Educado. Formations publiques du Béarn et Soule et valorisation des formations professionnelles et technologiques. De 8 h à 14 h, au Parc des expositions, halls Adour et Soule. Entrée gratuite.

Concert. Proposé par le Musée des Beaux-Arts avec Antoine Perrut Trio. À 20 h 30, rue Mathieu-Lalanne. Entrée gratuite.

DEMAIN

Théâtre. « Pâques, un coup de théâtre ! », spectacle de café-théâtre humoristique par La P'tite Troupe, comédiens amateurs. À 20 h, en l'église protestante, 11, rue Gutenberg. Entrée en libre participation.

EN BREF

CONCERT

Le concert de Keny Bran Ourega and family à l'église évangélique, Le Phare, à Lons, sera donné à 20 heures. Libre participation.

L'agglo verse des millions à la LGV dans la douleur

CONSEIL D'AGGLO Le financement de la LGV Tours-Bordeaux a alimenté le débat budgétaire hier soir

PATRICE SANCHEZ
p.sanchez@sudouest.com

Un total de 6,7 millions d'euros. C'est le montant prévu dans le budget voté, hier soir, au conseil communautaire, pour participer au financement de la Ligne à grande vitesse (LGV) entre Tours et Bordeaux.

Pris en 2010, l'engagement de l'agglomération porte sur un total de 21 millions d'euros. Le débat avait été déjà nourri le mois dernier lors des orientations budgétaires. Les élus s'étaient promis d'en discuter plus profondément en commission permanente.

La question soulevée consistait à savoir si le dossier ficelé avec l'État permettait, aujourd'hui, à la collectivité intercommunale de se désengager. Le 18 mars dernier, un avocat a fait le déplacement pour apporter sa réponse. C'est non.

À l'aune de ce conseil, la présidente Martine Lignières-Cassou a donc fait connaître sa position : « Il est davantage pragmatique de négocier un lissage de notre participation dans le temps. En 2010, à l'exception de six abstentions, tout le monde a voté comme un seul homme pour la Tours Bordeaux. »

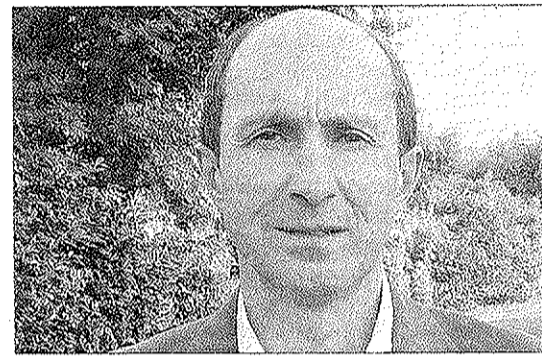
Un enjeu d'équité

En l'absence d'Olivier Dartigolles, la question est revenue sur le tapis via l'élue paloise Hélène Léro-Pourqué. Celle-ci défend la position qui consiste à suspendre la participation tant que ne sont pas apportées par l'État des garanties sur le prolongement de la ligne jusqu'en Béarn et en Bigorre. Elle avance aussi l'hypothèse de réduire cette participation en proportion des baisses des dotations dont fait l'objet l'agglo.

Le débat a également soulevé



Monique Sémavoine, maire de Mazères-Lezons, demande des « garanties ». ARCHIVES « S. O. »



Jean-René Bellocq, adjoint à Lons : « La LGV hypothèque de nombreux projets ». PHOTO DR



Hélène Léro-Pourqué, de Pau, favorable à la suspension de la participation financière. PH. SO



Martine Lignières-Cassou veut « négocier un lissage » du financement dans le temps. ARCH. LL

A Lescar, le projet Oxyane divise encore les élus

Réunis en conseil municipal, mercredi soir, les élus de Lescar ont voté la modification du Plan local d'urbanisme dans l'objectif d'accueillir le projet Oxyane, le complexe sportif et commercial porté par le groupe Décathlon (lire en page 17). Le maire Christian Laine, vice-président de l'agglo, a une nouvelle fois laissé entendre que ce projet ne pouvait pas se réaliser ailleurs qu'à Lescar. Hier soir, au conseil d'agglo, il en a été inévitablement question.

André Arribes, maire de Bizanos, a ouvert le bal. « On n'est pas bon. Je comprends la colère du maire de Les-

car même si je ne suis pas d'accord avec l'emplacement du projet. C'est une affaire dont les premiers contacts remontent à deux ans et il n'y a eu aucune discussion au sein du bureau des maires ou de la commission économique. »

Christian Laine a répondu sèchement pour affirmer sa souveraineté dans ce domaine : « Revenons aux compétences communautaires. L'agglo n'a pas celle du commerce. » Pour sa part, Jean-Yves Lalanne, vice-président et maire de Billère a surpris son monde en lâchant une info sur l'alternative : installer Oxyane non

loin du futur stade du Hameau. « Aux côtés d'autres élus, de représentants de Total et de la Section paloise, j'ai participé à une délégation à Toulouse au sujet du stade du Hameau. Tout le monde estimait que ça donnait du sens d'y trouver Oxyane à côté. »

La présidente Lignières-Cassou n'est pas restée muette : « Christian Laine a coutume de dire que le développement économique est au centre de notre projet communautaire. Le maire de Lescar ne semble pas partager le point de vue du vice-président. Il nous faut juste en prendre note ce soir. »

trois élus communistes n'ont pas voté le chapitre des recettes de fonctionnement pour dénoncer le retrait de l'État.

Au total, l'agglo s'est doté de 115 millions d'euros. Sont prévus 30 millions d'investissements dont 6,7 millions en faveur de la LGV.

demander à l'État de favoriser les collectivités qui se sont engagées », a ajouté Jean-René Bellocq, adjoint à Lons.

Le vote du budget (par chapitres) a permis de trancher. Au total, sur 78 votants, 17 abstentions n'auront pas fait barrage à son adoption. Les

et les promotions ou les voitures... Jean-Yves Lalanne a pris la mouche et la défense de la présidente en demandant des sanctions : « À défaut d'argumenter sur le fond, il insulte la présidente et les élus. Il utilise son mandat pour satisfaire son petit ego. Même les représentants de l'opposition ne se comportent pas comme lui. Donner des leçons sans rien foutre, c'est insupportable. »

« Les menaces ici, c'est inconvenant. Vous venez de montrer que vous êtes dans une attitude revancharde », a conclu Martine Lignières-Cassou en fixant Pascal Boniface.

PASSE D'ARMES ENTRE BONIFACE ET LALANNE

La passe d'armes entre le représentant palois, Pascal Boniface, opposant à la Martine Lignières-Cassou, et Jean-Yves Lalanne, vice-président et maire de Billère, a viré au règlement de compte, hier soir.

L'élue paloise avait commencé par la critique du budget présenté au vote. « Je ne connais pas une collectivité aussi mal gérée que celle-ci. Depuis 5 ans, il n'y a pas de pilote dans l'avion. » Puis il s'est mis à dénoncer les « dérapages financiers méconnus et connus », les « pratiques déstabilisantes », les « recrutements sans commission d'embauche » ainsi que les « hauts salaires

Discothèque
La MARINA
SOUMOULOU
Dimanche 31 MARS
Pâques en folies...
Viens gagner ton œuf en chocolat...
Entrée gratuite aux dames jusqu'à 23h